

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2018-R-043

Séance du 11 octobre 2018

Avis concernant le plan de gestion de la RNR des Jasseries de Colleigne

Lors de sa séance du 11 octobre 2018, le CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes a donné **un avis favorable, à l'unanimité des membres présents moins une abstention**, au projet de plan de gestion de la RNR des Jasseries de Colleigne (2018-2027).

Cet avis favorable est conditionné par **la mise en œuvre effective par le gestionnaire** des engagements pris en réponse aux remarques émises par le CSRPN.

Les principales remarques du CSRPN sur le plan de gestion et les engagements du gestionnaire sont résumés ci-dessous :

□ □ Nécessité de produire des données naturalistes récentes sur des groupes « communs » et orphelins

→ Engagement du gestionnaire : Des inventaires complémentaires seront mis prioritairement en avant dans la seconde phase du plan de gestion (action SE05, à partir 2023) : entomofaune (coléoptères des landes, insectes forestiers, arachnides, diptères et hyménoptères), micromammifères, reptiles, champignons et lichens sont identifiés au plan de gestion. Suite à l'échange avec le CSRPN, les Chiroptères et les amphibiens seront ajoutés, sous réserve d'obtention de financements.

Le CSRPN souhaite également que des études soient conduites sur les mollusques, notamment au niveau des tourbières.

□ □ Nécessité de continuer de rechercher le Nacré de la Canneberge et sa répartition proche

→ Engagement du gestionnaire :

1. La veille actuelle avec les suivis des rhopalocères (SE12) tous les 3 ans environ, sera exploitée pour une surveillance de l'enjeu Nacré.
2. Dans le cadre des échanges que le gestionnaire souhaite avoir avec des experts et des scientifiques (fiche RE01), le gestionnaire s'engage à organiser une concertation avec les experts des rhopalocères sur la faisabilité et sur l'échelle de travail nécessaire pour une étude spécifique à cette espèce (diagnostic sur l'état et la connectivité entre les populations des Monts du Forez et propositions de moyens de préservation ou de restauration sur la Réserve). Si l'échelle de la Réserve s'avère pertinente pour ce type d'étude, elle sera menée dans la seconde phase du plan de gestion sous réserve de l'obtention de financements.

□ □ Nécessité de produire des études de paléoécologie des tourbières, sur leurs fonctionnalités et sur l'impact des activités humaines sur celles-ci, afin de combler le manque patent d'informations sur ce sujet et d'adapter éventuellement la gestion sur ces milieux

→ Engagement du gestionnaire : L'université de St-Etienne travaille sur le Gourd des Aillères depuis plusieurs années (Hervé Cubizolle), un programme collectif de recherche

(PCR) est en cours sur les Hautes-Chaumes. Il est piloté par la DRAC AUVERGNE-RHONE-ALPES (Service Régional de l'Archéologie), ces travaux intégrant cette thématique. Du temps sera consacré dans l'action RE01 pour les échanges d'expériences avec un réseau d'experts et de scientifiques pour récupérer et s'approprier ces données et participer au comité de suivi du PCR.

□□ Nécessité de réfléchir sur la gestion agropastorale en concertation avec les experts et les éleveurs locaux

→ Engagement du gestionnaire : Depuis le premier plan de gestion concernant ce site, des rencontres annuelles de bilan de pâturage sont effectuées avec chacun des agriculteurs de la Réserve (dans SE08 Enregistrement des pratiques) avec des propositions d'ajustement d'une année sur l'autre au vu des résultats des suivis. Des rencontres avec les experts réalisant les suivis sont également prévues tous les 3 ans, dans le cadre de ce plan de gestion pour partager les bilans des suivis (SE21 Bilans des suivis).

□□ Nécessité d'actualiser la base de données avec les ressources existantes chez les partenaires et acteurs du territoire

→ Engagement du gestionnaire : Suite à cette recommandation, du temps alloué à la mise à jour des BDD sera rajouté annuellement dans l'action RE01 « Échanges d'expériences avec un réseau d'experts et de scientifiques ».

□□ Nécessité de prendre en compte les dynamiques végétales notamment pour bien identifier les mécanismes de boisement des espaces ouverts par les essences ligneuses

→ Engagement du gestionnaire : Une étude concernant la dynamique végétale est déjà prévue dans SE01 : « Mise en place d'un suivi cartographique des végétations », qui permettra, par l'acquisition de photos haute résolution tous les 5 ans, de cerner ces évolutions. Concernant les mécanismes, on croiera, lors de ce suivi, les résultats des campagnes cartographiques avec les indicateurs de pression d'utilisation des parcelles issus des suivis pastoraux, sous réserve d'obtention des financements nécessaires.

□□ Nécessité de donner une place plus grande à l'histoire du site dans le plan de gestion (comme, par exemple, sur le fait que la réserve ait brûlé une fois et l'importance sur le fonctionnement écologique...)

→ Engagement du gestionnaire : L'histoire du site et son potentiel archéologique ont fait l'objet d'un stage de 6 mois en 2015. Les résultats de ce travail mené par Nicolas Bérini ont été synthétisés dans le tome 1 du plan de gestion. Concernant l'histoire récente et l'incendie, cet élément figurait dans le plan de gestion précédent mais a été supprimé dans la nouvelle version pour éviter la surcharge d'informations. Cet élément sera réintégré et un lien bibliographique aux précédents plans de gestion sera fait.

□□ Nécessité de compléter la bibliographie (il manque des références) et de l'actualiser

→ Engagement du gestionnaire : Ce problème avait été identifié par les gestionnaires et du temps de bibliographie et de méthodologie a été prévu à cet effet dans l'action « RE01 Échanges d'expériences avec un réseau d'experts et de scientifiques au cours du plan de gestion ».

□□ Nécessité de s'assurer les moyens de combler les dents creuses et les zones à forts enjeux écologiques (Gourd des Allières par exemple) limitrophes

→ Engagement du gestionnaire : Le PI01 « Animation foncière » : permet d'assurer la veille foncière sur le site tous les ans, depuis au moins 5 ans (renouvellement contact propriétaires,

conventionnement...). Des réunions ont déjà eu lieu avec les propriétaires de la tourbière du Gourd des Alliaires (indivision de 15 personnes sur une énorme parcelle) qui ne sont pas vendeurs, ni intéressés par un classement. En revanche, un conventionnement avec maîtrise d'usage avec le CEN hors outil RNR est prévu sur la tourbière exclusivement. 15 ha de landes sont également en cours d'acquisition par le CD42 sur une des dents creuses qui pourraient s'ajouter aux 17 ha déjà acquis sur le site par le CD42 grâce à l'animation foncière du gestionnaire.

□□ Une vigilance particulière devra être portée sur les aménagements qui pourraient émaner de la volonté de la RNR de s'ouvrir plus largement au public. La mission première de la RNR n'est pas « la mise en tourisme du territoire ». Un chiffrage de la fréquentation du site, ainsi qu'une estimation des tendances doivent apparaître dans le PG et faire l'objet d'une action spécifique

→ Engagement du gestionnaire : Page 81 du plan de gestion, la fréquentation annuelle est estimée à 3000 à 4000 personnes sur le site à l'année sur la base des comptages ONF. L'action de surveillance actuelle comprend et permet l'évaluation de la fréquentation du site (comptage clairement identifié dans les missions). Une précision en ce sens sera apportée à la fiche action. Une estimation de l'évolution sera rajoutée dans le PDG ainsi que les précautions liées à ce développement : le gestionnaire n'identifie pas comme prioritaire « la mise en tourisme du territoire », terme repris au Docob N2000 pour une cohérence des outils, mais souhaite accompagner la fréquentation sur ce site : l'objectif est de permettre au public de profiter du potentiel pédagogique du site, tout en maîtrisant la fréquentation afin qu'elle n'entre pas en concurrence avec les enjeux de protection du patrimoine naturel.

□□ Le gestionnaire devra trouver des moyens et des partenaires afin d'atteindre les objectifs qui, pour certains, ont été reportés d'un plan de gestion à un autre par défaut de financement

→ Engagement du gestionnaire : Tout est fait dans ce sens, mais des choix ont dû être effectués. Certaines actions, moins prioritaires, ont effectivement été reportées par obligation de plafonnement budgétaire (inventaires notamment). Des objectifs, par exemple sur les zones forestières, sont évalués sur des pas de temps plus longs, car les enjeux sont estimés moindres (risque faible d'atteinte à l'intégrité des boisements) et car les dynamiques sont plus lentes mais ne sont pas occultés pour autant.

□□ En termes d'étude, il faudrait s'assurer que les travaux de connaissance permettent de bénéficier des lignes budgétaires de la Région en matière de financement d'investissements sur la RNR.

→ Engagement du gestionnaire : Cette remarque sera portée à la connaissance de nos financeurs.

□□ Enfin, le CSRPN a souligné la nécessité de s'assurer que les aménagements liés aux écoulements de l'eau ne contribuent pas à la mobilisation et/ou au transfert de sédiments fins sur les cours d'eau plus en aval. En effet, ces sédiments fins provoquent le colmatage des rivières et constituent une atteinte significative au milieu benthique.

Avis synthétique

Compte tenu de l'ensemble des éléments présentés ci-dessus, le CSRPN propose de donner **un avis favorable** au plan de gestion de ce site majeur du département et de la Région pour la

conservation du patrimoine naturel caractéristique des Hauts de Chaume, qui est très original et extrêmement intéressant et riche. Cet avis favorable est motivé, d'une part par le fait que le gestionnaire a répondu précisément et avec pertinence aux interrogations du CSRPN et, d'autre part, parce que ce projet de plan de gestion semble répondre aux principaux enjeux de cette Réserve Naturelle Régionale.

le Président du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Claude Amoros'.